

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 22 (1994)
Heft: 85

Artikel: Editorial
Autor: Jean des Neiges / Brodard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Le soleil va bientôt dorer la cime de la forêt toute proche. Des "takons" de neige attestent que cette dernière, hier encore, venait recouvrir la nature de son blanc manteau. Aujourd'hui, c'est la gelée blanche qui épouse tous les contours du terrain qui blanchit à vue d'œil ! Quelle est belle, cette campagne gruérienne ou romande. En face de ce spectacle devant lequel le peintre est impuissant, car s'il peut copier ce qu'il voit, il ne peut que partiellement reproduire ce qu'il sent. Or le froid vif de cette matinée de février est insaisissable au propre !

1993 s'en est allé, laissant derrière lui une voie lumineuse, tel le panache de la comète qui illumine le ciel. Pour nous, cette voie lumineuse, c'est la fête romande et interrégionale des patois qui resplendit encore dans le ciel de notre association des patoisants et amis du patois.



Nous nous faisons un devoir et un plaisir de remercier et de féliciter la Commune de Payerne pour la manière dont elle a reçu les patoisants qui leur ont demandé l'hospitalité pour cette fête quadriennale des patois Romands et interrégionale. La générosité sous toutes ses formes a permis la parfaite réussite de cette manifestation qui a connu une affluence record dans cette cité médiévale. Le syndic de cette importante capitale de district M. *Pierre HURNI*, nous fit l'honneur de s'exprimer, au cours du repas de midi servi dans l'immense halle des fêtes qui permit à la *Reine Berthe* d'accéder à la vaste scène, avec son blanc coursier et son page ! Merci Monsieur le Syndic. Croyez que les spectateurs, plus de 10'000, qui participèrent à la fête emportent de votre ville un lumineux souvenir. Nous rendons hommage à tous ceux qui de près ou de loin, contribuèrent au succès de cette manifestation. En témoignage de reconnaissance, nous citons les noms des responsables des diverses commissions à commencer par Mme Marie-Louise Goumaz, présidente romande et son actif Comité à la base de toute cette fête ! Jetons un coup d'œil sur l'ossature de cette aventure, tributaire en grande partie du temps qu'il ferait.

Monsieur **Pierre HURNI**, syndic de Payerne accepta de présider le Comité d'organisation de la fête, ce qui en assurait par avance la réussite de cette importante manifestation.

Monsieur **César SAVARY** en assurait la vice-présidence de la Commission administrative, alors que

Madame **Marie-Louise GOUMAZ** assurait la division littéraire.

La Chancellerie était assurée par :

Monsieur **Jean-Louis CHAUBERT** secrétaire général, assisté par Mademoiselle **Elisabeth FAHRNI** responsable des Commissions au nombre de neuf !

Monsieur **Fernand MULLER**, responsable des finances (le nerf de la guerre!) et

Monsieur **André CORNAMUSAZ**, trésorier de la Fête !

1/Monsieur **Henri HOCHTRASSER** assura et avec quel brio la Commission de réception, et fonctionna aussi comme Major de table, ce qui n'est pas une sinécure !!

2/Monsieur **René CUSIN**, administra en connaisseur la Commission de Presse, par un livret de fête réussi, comme la publicité, insignes, dons d'honneur et cartes de fête.

3/Monsieur **Philippe SAVARY** en collaboration avec

Monsieur **Georges SUNIER**, assurèrent une Intendance digne de leur dévouement, ce qui n'est pas peu dire;

4/Monsieur **Gilbert MILLIQUET**, accepta de s'occuper de l'hébergement et du confort des participants comme du cortège qui représentait 35 groupes réunissant 1'136 personnes sans compter tous les animaux, préparés pour la circonstance! Ce travail de titans se passe de commentaires !

5/ 6/Monsieur **Jean-Pierre RIMAZ** assura à la satisfaction de tous, le bon fonctionnement de la circulation et parage.

7/ Monsieur **René PRADERVANT**, assura avec bonheur l'animation des stands, avec la collaboration de

Monsieur **Jean-Luc CHAUBERT** et

Mademoiselle **Denyse BONNY**

8/Monsieur **Maurice CASANOVA**, fut le patron des écrivains, et avec quelle compétence; alors que

Messieurs **Geoffroy GOETZ** et

Léon CHATAGNY assuraient la cérémonie ecclésiale!

Tant de bonnes volontés, de savoir et d'amabilité furent récompensés par le Ciel qui ne se manifesta que par une légère arrosée pour nous faire remarquer qu'il avait encore des réserves, mais que participant aussi au cortège, il resterait prudent dans ses ondées!

*

*

*

Je dois aussi dire mon chaleureux MERCI à tous nos abonnés au Bulletin pour le paiement de l'abonnement 1994. Nous imprimons avec ce numéro un NOUVEAU BULLETIN DE VERSEMENT à utili-

ser exclusivement pour régler votre abonnement 1994, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait (celui qui a été inséré dans le dernier N° n'étant plus valable!)

Toute notre reconnaissance aussi à ceux qui, connaissant tout le travail que demande cette publication, on ajouté "on letson" au prix de l'abonnement bien modeste il est vrai de fr. 10.-- pour l'année.

En cette année 1994, le bruissement provoqué par la fête de Payerne s'étant estompé, les activités de nos amicales reprennent leur cours normal.

Nous nous faisons un plaisir aussi de féliciter **M. Robert Blanc de Corbières**, sculpteur sur bois qui s'est distingué depuis plus de vingt ans, dans la réalisation des cuillères en bois. Le jeudi 10 février dernier, la Jeune Chambre



économique de la Gruyère lui a décerné le prix de *Mainteneur des us et coutumes en Gruyère*. M. Denis BUCHS qui présentait ces réalisations eut également le plaisir de féliciter **Madame + Bertha Tornare de Charmey** pour la confection des "*Bredzonj*" (francisation du mot patois "*Mañdzeron*" signifiant l'habit d'été à courtes manches de l'armailli) La Société de Jeunesse de Cerniat pour ses théâtres en patois, ainsi que le Groupe choral de la Haute-Gruyère (Intyamon). Le "tavillonner" d'Epagny M. Doutaz et les fromagers d'alpage de la Gruyère. Merci à tous ces groupements et personnes qui par leur travail, maintiennent et continuent à faire ce que nos ancêtres déjà faisaient. A noter qu'au village de La Roche, tous ces corps de métier sont également pratiqués. Si pour le travail sur bois ce sont les mêmes exécutions, pour les vêtements d'hommes il y a de légères différences dans les dessins brodés ou tricotés, ce qui permet d'en reconnaître l'origine !

Dans ce numéro nous inaugurons aussi, la publication d'une auto-biographie d'un abonné de la première heure, Monsieur le député CHAMMARTIN, qui a bien voulu retracer pour nous, l'histoire de la vie d'un paysan de chez-nous. Comme il s'intéressait à tout, il avait de quoi exprimer dans cet écrits, en plus d'une fois, vu l'ampleur de sa moisson !